



L'alternance à FTV doit rester une chance pour les jeunes !

Cadre de gestion, OPS, logisticien, OPV, technicien vidéo, électricien-éclairagiste, journaliste, aide-comptable... Le panel de contrats en alternance est vaste à France Télévisions : plus de 80 offres sont actuellement proposées au sein de l'entreprise.

Alternance aux forceps ?

Les directions régionales ont chacune de leur côté annoncé l'arrivée prochaine de plusieurs contrats en alternance pour septembre... sans même savoir s'il y avait suffisamment de salariés volontaires pour être tuteur ou tutrice !

Premier exemple à Poitiers où les opérateurs de prise de son ont découvert dans le compte-rendu de l'instance de proximité qu'un alternant devait venir à la rentrée, alors même qu'ils avaient tous indiqué bien en amont à la direction ne pas être volontaire. Un manque d'écoute évident de la part de la direction régionale qui semble vouloir avancer à marche forcée, sans entendre les arguments des salariés concernés. Pourquoi ce refus des salariés ? Dans cette antenne, les conditions de travail (une seule cabine de mixage, quasi plus de sorties sur le terrain...) et le gel des derniers départs d'OPS n'ont pas franchement aidé à trouver des volontaires pour l'accueil d'un jeune qui sera vite poussé à remplacer un permanent sur un poste supprimé.

Idem à Clermont-Ferrand où cette fois ce sont les monteurs qui ont tous refusé de devenir tuteur d'une jeune en contrat d'alternance en septembre prochain. Un poste est déjà gelé dans le service depuis deux ans et un prochain départ à la retraite risque de ne pas être remplacé. Ils craignent donc que ce contrat bloque ensuite le recours au personnel non permanent historique.

Un alternant infographiste est attendu à Nantes, alors qu'il n'y a même pas d'infographiste titulaire ! Une création de poste en perspective ?

Manque d'altruisme ?

La direction tente de faire culpabiliser les salariés sur leur manque d'altruisme vis-à-vis de ces jeunes qui cherchent à intégrer la vie professionnelle. Pourtant, force est de constater que les salariés de FTV ont toujours joué le jeu de cette forme de solidarité intergénérationnelle. Mais dans ce contexte, ces refus unanimes de collectifs de salariés de se porter tuteurs sont tout à fait justifiés.

Ces contrats semblent avoir été décidés sans concertation avec les services, dans le seul but d'accroître le nombre d'alternants*, mais à quel prix ? Dans quel contexte ces jeunes alternants vont être accueillis dans l'entreprise ? Quelles seront leurs conditions de travail ? Difficile de ne pas y voir une opportunité pour réduire le nombre de CDD et ne pas pourvoir les postes vacants.

Et encore une fois, la direction ne respecte pas ses propres directives. Extrait du guide FTV de l'alternance : « Il faut bien évidemment être volontaire pour mener cette mission et s'engager à suivre la formation « Tuteur » dispensée par l'Université France Télévisions. »

La CGT rappelle son attachement aux contrats en alternance, qui sont une réelle opportunité pour des jeunes boursiers de se former à un métier. Chaque année, plusieurs alternants sont intégrés au sein de l'entreprise et c'est une bonne chose et ces embauches sont encore trop rares. Mais l'alternance doit se réfléchir en concertation avec les collectifs de travail, en s'assurant que l'alternant y aura toute sa place et qu'il n'est pas une variable d'ajustement.

Le 3 juin 2021

* Au 1^{er} janvier 2021, 68 contrats en alternance étaient en cours dans le Réseau France 3 sur un objectif annuel de 127 (soit la moitié de l'objectif au niveau de l'entreprise)